

Descriptif des OPTIONS 5°

- Rentrée 2021 -

Latin:

Cette année tous les élèves de 6ème ont bénéficié de l'enseignement de l'EPI LCA - L'Odyssée de la Littérature. Cela leur a permis de découvrir ce que notre langue et notre littérature devaient à celles de l'Antiquité. Ils ont pu ainsi se faire par eux-mêmes une idée de ce qu'étaient le latin et le grec. Ils peuvent désormais, s'ils le désirent, choisir de suivre l'option latin à partir de leur rentrée en 5ème, et jusqu'en 3ème. (Le choix du Grec se fait pour la 3ème, et l'on peut faire latin et grec en 3ème).

L'option facultative latin représente **2 heures d'enseignement hebdomadaire en classe de 5ème**. L'option, si elle est choisie devra être suivie sur l'ensemble de la scolarité en collège. Elle est compatible avec tous les enseignements de langues vivantes et avec les dispositifs pédagogiques. Elle est ouverte à tous les élèves de 6ème sans restrictions.

« Il faut surtout être curieux et si vous avez de petites fragilités en Français, c'est le latin qui justement vous permettra d'être "plus fort" et de mieux comprendre certaines curiosités de notre langue française, mais aussi de l'espagnol ou de l'italien. »

Chorale :

A raison d'**une heure par semaine**, le chant choral est un **enseignement optionnel** intégré dans l'emploi du temps de l'élève. Le groupe chorale est constitué d'élèves de la 6ème à la 3ème.

Comme toute option, les élèves de 3èmes inscrits à la chorale peuvent bénéficier d'un bonus de points pour le DNB.

Tout élève désireux de chanter et de développer ses compétences vocales peut intégrer la chorale du collège.

Toutefois, le chant choral est une **pratique artistique collective** aboutissant à un spectacle de fin d'année scolaire : les compétences évaluées seront tout particulièrement tournées autour de **l'engagement dans le projet, du respect du groupe, du sérieux dans les pratiques vocales**. Ce sont en effet les conditions indispensables pour une pratique musicale de qualité.

APPN :

L'APPN (**Activités Physiques de Pleine Nature**) s'adresse à une trentaine d'élèves sélectionnés au sein d'une commission interne au collège.

Les élèves sont sélectionnés sur la base de leurs aptitudes physiques et du développement de leurs compétences citoyennes (autonomie, entraide...).

L'APPN s'inscrit dans le **volume horaire EPS de 3h hebdomadaire sur un format étalé sur l'année** : 2h d'EPS hebdomadaire/ 4h d'APPN 8 fois dans l'année selon un planning établi.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège Germaine Tillion
Aussonne

Théâtre :

Le parcours « Théâtre » est cette année proposée sur le niveau 5°. C'est un **parcours qui se déroule en deux ans**, les élèves engagés le sont donc jusqu'à l'issue de leur année de 4°. Le dispositif proposé s'intègre dans l'emploi du temps à raison de **2h/semaine annualisées** et modulables selon les **sorties** proposées.

Les élèves seront guidés par Madame Vieru, enseignante certifiée de lettres modernes et de pratique théâtrale, et par Pascale Calvet, comédienne professionnelle, diplômée en pédagogie théâtrale et **intervenante au Conservatoire**.

Ainsi sont proposés des jeux et des exercices **développant l'écoute de soi et des autres, l'engagement du corps dans le jeu et la chorégraphie, la perception de l'espace qui nous environne, la sensibilité à la langue et aux mots des poètes**.